

Programmes d'études supérieures en neurosciences

Année académique 2017-2018

Personnes contacts

- Gestion des dossiers étudiants (TGDE)

- **Mme Susy Daigle**

Pavillon Paul G. Desmarais, bureau 5113

Tel: 514-343-6043

susy.daigle@umontreal.ca

- Responsable du programme

- **Pierre-Paul Rompré**

Pavillon Paul G. Desmarais, bureau 5109

Tel: 514-343-6111, poste 35351

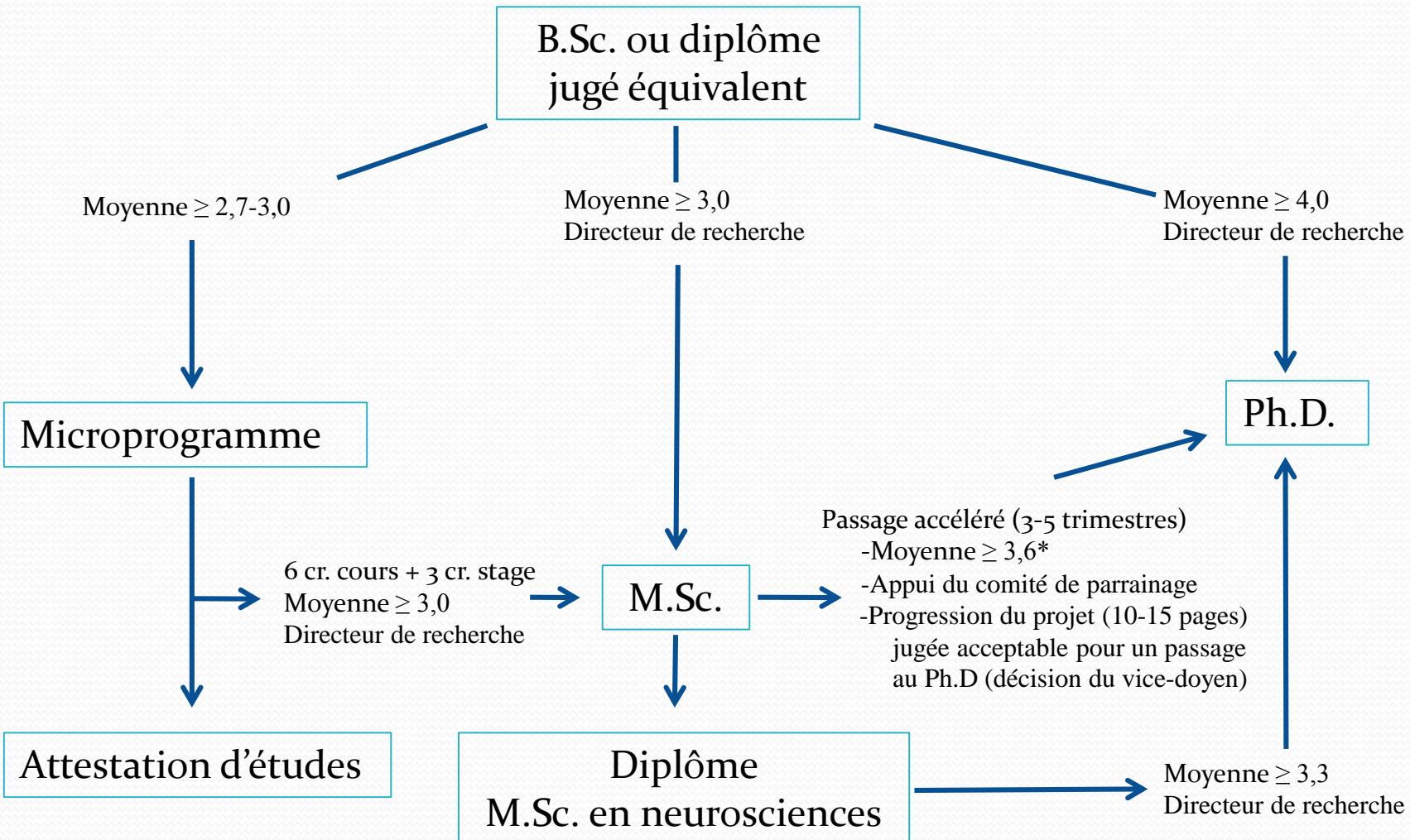
pierre-paul.rompre@umontreal.ca

- Site WEB du Département de neurosciences: <http://neurosciences.umontreal.ca/>

Qui fait quoi?

- TGDE (**S. Daigle**)
 - Aspects techniques dossiers étudiants
 - Inscription
 - Admission
 - Statut
 - Dossier étudiant (relevé de notes, etc)
 - Formulaires
- Responsable du programme (**P.-P. Rompré**)
 - Orientation des programmes d'études
 - Choix de cours
 - Situations particulières
 - Etc...
- Dans le doute: contacter Mme Daigle

Cheminements



* pour être éligible à une bourse de la FESP, il faut faire une demande de passage accéléré au 3^e trimestre

Structure du microprogramme

(18 crédits)

Bloc de cours à option (9 crédits)

- NSC 6030 Développement et homéostasie neuronale et gliale 3 crédits
- *NSC 6035 Neurogénétique: Bases et développements 3 crédits
- NSC 6051 Neurosciences des systèmes 3 crédits
- NSC 6060 Neurophysiologie cellulaire 3 crédits
- NSC 6061 Aspect moléculaire des neuropathologies 3 crédits
- NSC 6070 Neurophysiologie fonctionnelle 3 crédits
- PHL 6031 Neuropharmacologie 3 crédits

Bloc de stages en recherche (9 crédits)

- NSC6011 Stage exploratoire en neurosciences 1 3 crédits
- NSC6012 Stage exploratoire en neurosciences 2 3 crédits
- NSC 6013 Stage exploratoire en neurosciences 3 3 crédits
- NSC6002 Stage en neurosciences 2 6 crédits
- NSC 6003 Stage en neurosciences 3 9 crédits

- Cours de tutorat pour les cours: NSC 6030T, NSC 6060T et NSC 6070T

*Disponible à la session automne 2018

Structure du programme de M.Sc.

(45 crédits)

Bloc de cours obligatoires (6 crédits)

- | | | |
|-------------|------------------------------------|-----------|
| • MMD 6005R | Éthique et recherche en santé | 1 crédit |
| • NSC 6020 | Communication scientifique avancée | 1 crédit |
| • NSC 6044 | Colloque en neurosciences 1 | 2 crédits |
| • NSC 6045 | Colloque en neurosciences 2 | 2 crédits |

Bloc de cours à option (6 crédits)

- | | | |
|-------------|--|-----------|
| • NSC 6030 | Développement et homéostasie neuronale et gliale | 3 crédits |
| • NSC 6035* | Neurogénétique: Bases et développements | 3 crédits |
| • NSC 6051 | Neurosciences des systèmes | 3 crédits |
| • NSC 6060 | Neurophysiologie cellulaire | 3 crédits |
| • NSC 6061 | Aspect moléculaire des neuropathologies | 3 crédits |
| • NSC 6070 | Neurophysiologie fonctionnelle | 3 crédits |
| • PHL 6031 | Neuropharmacologie | 3 crédits |

*Disponible à la session automne 2018

Structure du programme de M.Sc.

(45 crédits)

Cheminement Honor (6 cr obligatoires, 2 crédits complétés)

• MMD 6005R	Éthique et recherche en santé	1 crédit
• NSC 6020	Communication scientifique avancée	1 crédit
• NSC 6044	Colloque en neurosciences 1 (Bloc 71A)	2 crédits
• NSC 6045	Colloque en neurosciences 2	2 crédits

Cheminement Honor (6 cr. au choix 6 cr. complétés)

• NSC 6030	Développement et homéostasie neuronale et gliale	3 cr
•	• Bloc 71B (3 cr)	
• NSC 6060	Neurophysiologie cellulaire	3 crédits
• NSC 6061	Aspect moléculaire des neuropathologies	3 crédits
• PHL 6031	Neuropharmacologie	3 crédits
•	• Bloc 71C (3 cr)	
• NSC 6051	Neurosciences des systèmes	3 crédits
• NSC 6070	Neurophysiologie fonctionnelle	3 crédits
• NSC 6035*	Neurogénétique: Bases et développements	3 crédits
• NSC 6906	Recherche et mémoire (obligatoire)	33 crédits

*A déterminer

Structure du programme de Ph.D. (90 crédits)

Passage direct au Ph.D: 12 cr M.SC. + cours Ph.D

Bloc de cours à option (min 3, max 6 crédits)

• NSC 6081	Aux frontières des neurosciences des systèmes	3 crédits
• NSC 6082	Mécanismes des neuropathologies	3 crédits
• NSC 6083	Neurophysiologie cellulaire et moléculaire	3 crédits
• NSC 6084	Neurosciences computationnelles	3 crédits
• NSC 6091	Impact clinique des neurosciences	3 crédits

Bloc de cours aux choix (min 0, max 3 crédits)

(Cours offert par l'UdeM ou une autre institution universitaire portant sur le champs d'études (ou discipline) de l'étudiant)

Bloc de cours obligatoires (84 crédits)

• NSC 7000	Examen général de doctorat	0 crédit
• NSC 7010	Introduction de thèse	0 crédit
• NSC 7020	Séminaire projet doctorat	0 crédit
• NSC 7904	Thèse	84 crédits

Engagement de l'étudiant

- Comité de parrainage
 - Organiser le comité de parrainage avant la fin de premier trimestre d'inscription.
 - Composition: directeur et 2 membres avec expertise complémentaire
 - Une rencontre par an, au printemps (mai-juin)
 - Mise à jour du plan global d'études et CV à jour
 - Rapports d'évaluation: Directeur et des parrains
 - L'évaluation périodique du directeur (1-2 fois an)
 - **-Nécessaire pour l'inscription au trimestre d'automne**
- Examen général de synthèse (écrite et orale).
 - Date(s) butoirs pour formation du jury et pour inscription (à vérifier auprès de la TGDE)
 - Approbation des membres du jury et du sujet (volet écrit)
- **-Remplir toutes les conditions académiques pour l'inscription en rédaction.**
- Plagiat et intégrité

<http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html>

Financement

- Bourses de recrutement: département et faculté
- Engagement financier du directeur(trice)
- Organismes subventionnaires
 - FRQ-S (M.Sc., Ph.D, Post-Doc)
 - IRSC (M.Sc., Ph.D, Post-Doc)
 - CRSNG (Stage B.Sc, M.Sc., Ph.D, Post-Doc)
- Site WEB du Département de neurosciences:
 - <http://neurosciences.umontreal.ca/>
 - <http://neurosciences.umontreal.ca/recherche/les-chercheurs/>
 - http://www.grsnc.umontreal.ca/programmes/cycles_sup/documents/directeurs_potentiels.pdf

Règles pédagogiques

Rappel de règles pédagogiques importantes relatives à la candidature

- La candidature prend fin dans l'un ou l'autre des cas suivants :
 - 1) L'étudiant à la maîtrise ou au doctorat n'obtient pas une **moyenne cumulative d'au moins 2,7** pour l'ensemble des cours de son plan d'études.
 - 2) L'étudiant à la maîtrise subit un **échec** à plus de deux cours de son plan d'études, avant une seconde évaluation.
 - 3) L'étudiant à la maîtrise subit un **échec** à l'occasion d'une seconde évaluation.
 - 4) L'étudiant au doctorat subit un **échec** à plus de deux cours complémentaires, avant une seconde évaluation.
 - 5) L'étudiant au doctorat subit un **échec** à l'occasion d'une seconde évaluation de ses cours complémentaires.
 - 6) L'étudiant au doctorat subit un **échec** à un cours de son plan d'études proprement dit.
 - 7) Le doyen accepte la recommandation du Comité des études supérieures de ne pas réinscrire un étudiant à la maîtrise ou au doctorat.
 - 8) L'étudiant au doctorat **n'a pas subi son examen général de synthèse à la fin du 6e trimestre de sa scolarité.**
 - 9) L'étudiant au doctorat échoue à l'examen général de synthèse.
 - 10) L'étudiant à la maîtrise n'a pas déposé son mémoire après 6 trimestres à plein temps ou 9 trimestres à demi-temps et n'a pas bénéficié d'une **prolongation**.
 - 11) L'étudiant au doctorat n'a pas déposé sa thèse après 15 trimestres à plein temps ou 18 trimestres à demi-temps et n'a pas bénéficié d'une **prolongation**.
 - 12) Après une demande de corrections, l'étudiant ne dépose pas son mémoire ou sa thèse dans le délai imposé par le jury.
 - 13) Le jury refuse le mémoire, ou la thèse avant ou après sa soutenance.
 - Engagement financier du directeur(trice)